
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

Un appartement
avec emplacement de stationnement
à Savigny-le-Temple (77176)

Visite le vendredi 20 septembre 2019 de 9h00 à 10h00

L'adjudication aura lieu le jeudi 3 octobre 2019

à 14 H, salle D, au Palais de Justice de MELUN, 2 avenue du Général Leclerc à 77000 MELUN

DESIGNATION : Sur la commune de Savigny-le-Temple (77176), 1, rue Edouard Vaillant ;

Dans un ensemble immobilier cadastré section AT n°49 volumes 1, 17 à 19, 21 à 23, 25 à 26 et AT n°53

LE LOT NUMERO MILLE SOIXANTE CINQ (1065) : UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT.

LE LOT NUMERO MILLE QUATRE VINGT NEUF (1089) : 9, rue Edouard Vaillant, **UN APPARTEMENT** d'une superficie de

63,74m².

OCCUPATION : les lieux sont loués selon bail d'habitation en date du 1er novembre 2014 pour une durée de trois ans avec un loyer mensuel de 750,00 euros et une provision pour charges de 150,00 euros conformément au procès-verbal de description du bien en date du 14 octobre 2016.

A ce jour, l'occupation est incertaine.

MISE A PRIX : 30.000,00 €

Consignations pour enchérir par chèques de banque :

- 3.000,00 € à l'ordre du Bâtonnier séquestre. - 12.000,00 € à l'ordre de la CARPA

Frais : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal de grande instance de Melun ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

S'adresser pour les renseignements : - Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21 avenue Thiers 77000 MELUN, Pôle Saisies Immobilières ligne directe : 01.64.10.26.67 ; courriel : avocats@malpel-associes.com. - Annonce sur internet : www.licitor.com et www.malpel-avocats.fr - Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal de grande instance de Melun est obligatoire.